ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
Des Alpes De Haute Provence

Résidence pédagogique

Circonscription de Digne – 2026/2030

Table des matières

Module 1 : Protocole, analyse des résultats, enseignement explicite (3h AP1) 1
Module 2 : Ateliers sur les priorités pédagogiques (3h AP2) 1
Module 3 : Observation croisée (si possible) et débriefing (4h) 2
Module 4 : Débriefing collectif puis conception de séquences pédagogiques (3h AP3) 3
Module 5 : Mise en œuvre des séquences pédagogiques (1h) 3
Module 6 : Synthèse et plan d'action (3h AP4) 4
Module 7 : Mise en œuvre des séquences pédagogiques réinvestissement (1h) 4
Module 8 : Temps différé (6h AP 5 et 6) 4
Tableau récapitulatif 5

Préambule

Les résidences sont une forme nouvelle d'accompagnement formatif de proximité qui ne se limitent pas à la pédagogie et à la didactique des domaines d'enseignement abordés.

Elles constituent aussi un moment pour prendre en compte les besoins des enseignants confrontés à des élèves au comportement difficile, à des élèves inhibés, à des élèves en souffrance, à des élèves peu disponibles pour les apprentissages (…).

A ce titre les RASED pourront être inclus dans les travaux conduits.

Module 1 : Protocole, analyse des résultats, enseignement explicite (3h AP1)

9h/12h – Mercredi matin – Semaine 1 de la résidence – 1 CPC

- **Explication du protocole** : Introduction à la résidence pédagogique et retour sur l'enseignement explicite.
  - Rappel des objectifs : améliorer les pratiques pédagogiques à travers l'approche explicite.
  - Remise en perspective des **phases de l'enseignement explicite** (modélisation, pratique guidée, pratique autonome) et lien avec les évaluations.
- **Objectif du module** : identifier les priorités pédagogiques à traiter via l'enseignement explicite pour les différents cycles.
- **Analyse des évaluations nationales** :
  - Répartition par cycles (Maternelle : CP ; C2 : CE1-CE2 ; C3 : CM1-CM2-si possible 6ème) pour analyser les évaluations des élèves, notamment les écarts de performance relatifs entre les sous-domaines.
- **Réflexion sur les atouts et limites de l'enseignement explicite** :
  - Appui sur un document vidéo, support de réflexion.
  - Reprise des **phases de l'enseignement explicite** :
    - **Introduction**
    - **Modélisation** (l'enseignant montre ce qu'il attend des élèves).
    - **Pratique guidée** (les élèves pratiquent sous supervision).
    - **Pratique autonome** (les élèves appliquent les apprentissages seuls).
    - **Conclusion**
  - Domaine de validité de ce type d'enseignement
- **Intégration du numérique** comme outil de renforcement de la pratique autonome des élèves.

Module 2 : Ateliers sur les priorités pédagogiques (3h AP2)

9h/12h – Mercredi matin – Semaine 3 de la résidence – 1 CPC + 1 à 2 RMP en maths ; 1 CPC + 1 à 2 PEMF (ou CPD) en français (RMP = référente maths de proximité)

Ateliers par cycle (C1, C2, C3 ou autre configuration selon l'école) :

- **Identification des besoins pédagogiques** spécifiques à chaque cycle, à partir des taux d'élèves repérés, et mise en lumière des compétences qu'ils maîtrisent mal et qui seront ciblées dans la résidence.
- **Fondamentaux de l'apprentissage :** dans ces domaines ciblés, quels sont les incontournables didactiques sur lesquels nous devons tous être au clair ?
- **Travail en petits groupes** pour analyser les pratiques pédagogiques actuelles à la lumière de ces phases.
- **Échanges** autour des outils pédagogiques utilisés, des méthodes d'évaluation, et des obstacles rencontrés dans l'application des principes de l'enseignement explicite.

Objectif : Définir des **observables** précis à mettre en œuvre pour chaque phase de l'enseignement explicite, adaptés aux besoins de chaque cycle.

Temps de préparation : jeter les bases de la séance qui va suivre en observations croisées. Préparation en binômes ou trios avec accompagnement des formateurs.

Module 3 : Observation croisée (si possible) et débriefing (4h)

Deux journées en semaines 3 ou 4. Jours de la semaine espacés (lundi jeudi par exemple) en pensant aux doubles mi-temps. 1 journée principale avec CPC + 1 RMP ou PEMF, 1 journée complémentaire (temps partiels) avec 1CPC.

- **Observation en classe** :
  - Dans la mesure du possible (si le remplacement prévu est effectif), chaque enseignant observe un à deux collègues mettant en œuvre une séance d'enseignement explicite, en utilisant une grille d'observation de l'activité des élèves structurée par les 5 phases d'une leçon (introduction, modélisation, pratique guidée, pratique autonome, conclusion).
  - En cas d'impossibilité de remplacement, dispositif revu : pas d'observations croisées (cf ci-après, en dessous du tableau). Seule présence d'un CPC qui produira un bref retour écrit.
  - L'accent est mis sur l'observation de l'engagement et de l'attitude des élèves lors des étapes de modélisation et de pratique guidée, qui sont souvent les plus délicates à mettre en œuvre.
- **Appui des formateurs** :
  - Le formateur présent recueille des indices pertinents auprès des élèves (réussites, erreurs, stratégies, attitudes…) qui serviront lors du temps d'analyse.

***Schéma de journée** : **cas d'une école à 8 classes et 10 enseignants, avec présence de 3 TR (2 pour les enseignants de l'école, 1 pour un PEMF ou une RMP)** – Constitution de 4 binômes de PE, remplacés une demi-journée chacun + 1heure sur l'autre demi-journée. Les deux séances ont lieu en continu, le temps d'analyse est positionné à l'issue des deux séances. Pendant le temps de réalisation des deux séances, le TR peut remplacer successivement un troisième puis un quatrième PE qui assistent de façon croisée chacun à une séance (mais ne peuvent participer au temps d'analyse). Chaque configuration spécifique (nombre réel de classes, temps partiels, décharges de direction, configuration des locaux…) donne lieu à un ajustement du schéma théorique suivant présenté ici sans les temps partiels :*

	Jour 1 matin	*Jour 1 après-midi*		*Jour 2 matin*	*Jour 2 après-midi*
Enseignant cl. 1	*8h30 Séance dans sa classe 9h30 Observation cl. 2 10h30 Analyse 1 – 2*	*13h30 Observation cl. 3 // //*	*Enseignant cl. 5*	*8h30 Séance dans sa classe 9h30 Observation cl. 6 10h30 Analyse 5 - 6*	*13h30 Observation cl. 7 // //*
Enseignant cl. 2	*8h30 Observation cl. 1 9h30 Séance dans sa classe 10h30 Analyse 1 – 2*	*// 14h30 Observation cl. 4 //*	*Enseignant cl. 6*	*8h30 Observation cl. 5 9h30 Séance dans sa classe 10h30 Analyse 5 - 6*	*// 14h30 Observation cl. 8 //*
Enseignant cl. 3	*8h30 Observation cl. 1 // //*	*13h30 Séance dans sa classe 14h30 Observation cl. 4 15h30 Analyse 3 - 4*	*Enseignant cl. 7*	*8h30 Observation cl. 5 // //*	*13h30 Séance ds sa classe 14h30 Observation cl. 8 15h30 Analyse 7 - 8*
Enseignant cl. 4	*// 9h30 Observation cl. 2 //*	*13h30 Observation cl. 3 14h30 Séance dans sa classe 15h30 Analyse 3 - 4*	*Enseignant cl. 8*	*// 9h30 Observation cl. 6 //*	*13h30 Observation cl. 7 14h30 Séance ds sa classe 15h30 Analyse 7 - 8*
TR A	*Remplace en classe 1 sauf de 8h30 à 9h30 en classe 3*	*Remplace en classe 3 sauf de 13h30 à 14h30 en classe 1*	*TR A*	*Remplace en classe 5 sauf de 8h30 à 9h30 en classe 7*	*Remplace en classe 7 sauf de 13h30 à 14h30 en classe 5*
TR B	*Remplace en classe 2 sauf de 9h30 à 10h30 en classe 4*	*Remplace en classe 4 sauf de 14h30 à 15h30 en classe 2*	*TR B*	*Remplace en classe 6 sauf de 9h30 à 10h30 en cl. 8*	*Remplace en classe 8 sauf de 14h30 à 15h30 en classe 6*
Formateurs	*4 temps d'observation et 2 temps d'analyse ; si remplacement possible présence d' 1 RMP ou PEMF*				

NB - Les plages sont volontairement assez larges ; même s'il faut tenir compte d'un temps interstitiel, il sera possible de les réduire un peu, surtout en maternelle. Un premier échange à chaud peut être inséré.

- **Schéma de journée de substitution si 1 seul TR disponible :** toujours des binômes. Le TR remplace alternativement l'un puis l'autre enseignant sur des quarts de journée, l'analyse de séance se fait entre l'enseignant qui a réalisé la séance et le CPC à la suite de chaque séance.
- **Schéma de journée si pas de TR disponible :** le CPC observe seul les séances, un très rapide échange a lieu dans la foulée. A froid, le CPC produit à l'intention de l'enseignant concerné et de lui seul un bref retour écrit.

Module 4 : Débriefing collectif puis conception de séquences pédagogiques (3h AP3)

9h/12h – Mercredi matin – Semaine 5 de la résidence – 1 CPC + 1 à 2 RMP ou 1 PEMF / CPD

- **Débriefing collectif (1h)**
  - Retour collectif sur les observations : ce qui a fonctionné, ce qui doit être ajusté.
  - Discussion autour des séances observées, notamment sur la gestion de la pratique guidée, de l'utilisation des rétroactions et des attitudes des élèves face aux tâches proposées.

- **Conception de séquences pédagogiques (2h)** en s'appuyant sur l'approche de l'enseignement explicite et en intégrant :
  - La prise en compte de la diversité des besoins des élèves dans la conception des séquences. En particulier, focus sur les modalités d'étayage pour réduire les temps d'incertitude et modalités d'autovalidation.
  - Intégration des priorités nationales (égalité filles-garçons, APQ, lecture, EVAR, Phare…) selon configuration et besoins locaux.
  - Croisement entre enseignements, synergies
  - Continuité des apprentissages sur le parcours de l'élève du C1 au C4.

  Les enseignants en petits groupes conçoivent une **séquence pédagogique complète** en respectant les phases de l'enseignement explicite :
  - **Objectifs d'apprentissage clairs**.
  - **Modélisation** : démonstration de l'enseignant.
  - **Pratique guidée** : activités dirigées avec accompagnement étroit de l'enseignant.
  - **Pratique autonome** : exercices ou activités que les élèves réalisent seuls, avec un retour progressif de l'enseignant.

- **Planification du module suivant :** dates et heures des séances.

Module 5 : Mise en œuvre des séquences pédagogiques (1h)

Deux journées en semaines 6 et 7. Jours de la semaine espacés (lundi jeudi par exemple) en pensant aux doubles mi-temps. 1 journée principale avec CPC + 1 RMP ou PEMF, 1 journée complémentaire (temps partiels) avec 1CPC.

- **Mise en œuvre d'une séance** basée sur la séquence conçue lors du module 4 :
  - Les enseignants appliquent les phases de l'enseignement explicite.
  - Les formateurs sont présents dans les classes pour **observer et accompagner** la mise en œuvre des séquences. Une forme de co-intervention est possible.

- **Suivi individualisé** :
  - Un **entretien individuel** entre l'enseignant et le formateur est organisé pour analyser la mise en œuvre, les points forts, et les pistes d'amélioration.
    Cet entretien est conduit en visio ou en présentiel, sur des RV de 30 minutes à horaire convenu conjointement. Ces 30' viennent en déduction du temps d'AP suivant. Une partie des entretiens peut avoir lieu le jour même.
  - **Focus** sur la gestion des phases critiques : pratique guidée et autonomie des élèves.

Module 6 : Synthèse et plan d'action (3h AP4)

9h/12h – Mercredi matin – Semaine 8 à 10 de la résidence – 1 CPC

- Bilan global : effets sur les élèves de la démarche de l'enseignement explicite
    - Les enseignants réfléchissent individuellement et collectivement aux changements observés dans leurs pratiques et à l'impact sur les élèves.
- Élaboration d'un **plan d'action** pour la poursuite des pratiques enseignées :
    - Intégrer fréquemment l'enseignement explicite dans les pratiques quotidiennes,
    - Différenciation pédagogique à travers l'enseignement explicite : comment ajuster chaque phase pour répondre aux besoins des élèves en difficulté.
    - Coopération avec les parents et rôle du travail personnel (révision).
    - Retour sur **l'intégration du numérique** comme outil de renforcement de la pratique autonome des élèves.

- **Planification du module suivant :** dates et heures des séances.

Module 7 : Mise en œuvre des séquences pédagogiques réinvestissement (1h)

Deux journées en semaines 12 à 15. Jours de la semaine espacés (lundi jeudi par exemple) en pensant aux doubles mi-temps. 1 journée principale avec CPC + 1 RMP ou PEMF, 1 journée complémentaire (temps partiels) avec 1CPC.

- **Mise en œuvre d'une dernière séance** basée sur une séquence choisie par l'enseignant :
    - Les enseignants appliquent les principes de l'enseignement explicite
    - Les formateurs sont présents dans les classes pour **observer et accompagner** la mise en œuvre des séquences. Une forme de co-intervention est possible.
- **Retour individualisé** : (30 minutes prises sur l'AP 4)
    - Un **entretien individuel** entre l'enseignant et le formateur est organisé pour analyser la mise en œuvre, les points forts, et les pistes d'amélioration (cf. module 5)
    - **Focus** sur la gestion des phases critiques : pratique guidée et autonomie des élèves.

Module 8 : Temps différé (6h AP 5 et 6)

Deux AP différées au semestre suivant (selon le cas, année N ou N+1)

- Les écoles en résidence bénéficient en fin de parcours de 6h d'AP supplémentaires dans le même domaine, en autonomie, pour s'approprier les apports, les adapter au contexte de l'école, concevoir si besoin de nouveaux outils, fluidifier la continuité du parcours de l'élève, partager les démarches, faire le point sur les avancées **notamment progressions et programmations** (…).

- Si l'école est en résidence sur la première moitié de l'année, ces 6 heures sont programmées vers avril/mai de la même année scolaire. Si la résidence a lieu au printemps, on reporte ces AP en octobre/novembre de l'année scolaire suivante.

Tableau récapitulatif

Alternance de temps d'animation pédagogique (12 h + 6 h différées prises sur les 18 h de l'année N ou des années N et N + 1), de temps de stage avec remplacement et de séances réalisées en classe (3 séances en tout pour un enseignant à temps plein, dont une en observations croisées).

Module	Contenu	Durée	Activités principales	Objectif
Module 1 Semaine 1	Protocole, analyse des résultats, enseignement explicite.	3 h AP1	- Explication du protocole et des objectifs - Analyse des évaluations par cycle - Atouts et limites de l'enseignement explicite	Renforcer une culture commune autour des évaluations et de l'enseignement explicite
Module 2 Semaine 3	Ateliers sur les priorités pédagogiques Définition des observables	3h AP2	- Par cycles, identification des besoins - Fondamentaux de l'apprentissage - Analyse des pratiques actuelles - Définition des observables pour le module 3	Listage par cycle des axes retenus et des fondamentaux didactiques afférents. Construction d'une grille d'observables
Module 3 Semaines 3/4	Observations croisées et analyse	4h Stage	- Observation des élèves et des pratiques en classe (grille d'observation, séance 1) - Débriefing en sous-groupes	Compilation des observations transférables
Module 4 Semaine 5	Retour sur le module 3 Conception de séquences pédagogiques	3h AP3	- Conception de séquences pédagogiques intégrant l'enseignement explicite et les priorités nationales	Séquences pédagogiques prêtes à être mises en œuvre
Module 5 Semaines 6/7	Mise en œuvre des séquences pédagogiques	1h / PE 2 journées formateurs	- Mise en œuvre en classe des séquences conçues (séances 2) - Co-intervention possible - Retour individualisé (entretien en présentiel ou en visio)	Application en classe de l'enseignement explicite avec retour personnalisé par un formateur
Module 6 Semaines 8/10	Bilan : effets sur les élèves Plan d'action	3 h AP4	- Bilan des phases précédentes - Élaboration d'un plan d'action - Réflexion sur la transposition à d'autres disciplines	Élaboration d'un plan d'action pour la suite, intégration de l'enseignement explicite dans les pratiques quotidiennes
Module 7 Semaines 12/15	Mise en œuvre des séquences pédagogiques : réinvestissement	1h / PE 2 journées formateurs	- Mise en œuvre en classe des séquences conçues (séances 3) - Co-intervention possible - Retour individualisé (entretien en présentiel ou en visio)	Application en classe de l'enseignement explicite avec retour personnalisé par un formateur
Module 8 Temps différé	Retour sur les apports de la résidence	6h AP 5/6 2 AP en autonomie	- Appropriation et adaptation des outils et des pratiques - Continuité du parcours de l'élève	Finalisation opérationnelle de la résidence Progressions harmonisés

➔ 24 heures / PE